

## Soutenir rapidement les agriculteurs pénalisés après l'affaire Airbus

- Donner une réponse européenne unifiée aux nouveaux tarifs douaniers américains
- Mobiliser tous les instruments de marché existants pour aider les agriculteurs de l'UE
- Soutenir plus activement les campagnes de promotion des produits européens à l'étranger
- S'efforcer de trouver une solution négociée avec les États-Unis

**L'UE doit agir rapidement pour aider les agriculteurs européens injustement touchés par les nouveaux droits de douane américains d'une valeur de 6,8 milliards d'euros, a affirmé le PE jeudi.**

Les députés font part de leur profonde inquiétude face aux dommages collatéraux subis par les secteurs agricole et alimentaire européens en raison d'un différend dans un domaine non lié et déplorent la décision des États-Unis d'imposer des droits plus élevés sur un si grand nombre de produits agricoles. Par ailleurs, ils critiquent le manque d'intérêt des États-Unis à travailler avec l'UE pour résoudre le différend de longue date entre Airbus et Boeing.

### **Aider les secteurs agricoles durement touchés**

L'UE doit répondre aux nouveaux tarifs douaniers américains de façon coordonnée et unique, soulignent les députés. Dans un premier temps, la Commission européenne devrait surveiller étroitement le marché, utiliser tous les outils existants, tels que le stockage privé, les retraits du marché et les instruments pour faire face aux perturbations du marché, et apporter une aide rapide aux secteurs les plus touchés.

L'exécutif européen devrait multiplier ses efforts en vue de promouvoir les produits agricoles de l'UE à l'étranger, et rendre les financements liés à la promotion plus flexibles afin de renforcer les



campagnes européennes aux États-Unis ou de les recentrer sur des marchés alternatifs, expliquent les députés.

Pour contribuer à la diversification des marchés d'exportation de l'UE, tous les obstacles qui empêchent les exportateurs d'exploiter pleinement les possibilités offertes par les accords commerciaux de l'UE devraient être levés, insistent les députés. Ils rejettent toute réduction du budget de la politique agricole de l'UE et demandent une réforme de sa réserve de crise.

De plus, le Parlement invite instamment la Commission à tenter de trouver une solution négociée afin d'apaiser les tensions commerciales entre l'UE et les États-Unis.

### Contexte

Une décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les subventions d'Airbus a donné le droit aux États-Unis de percevoir des droits de douane sur les exportations européennes en représailles aux subventions européennes excessives accordées précédemment au constructeur aéronautique Airbus. Depuis le 18 octobre 2019, les États-Unis prélèvent des droits de douane allant jusqu'à 25% sur un grand nombre de produits agricoles tels que les vins français, les fromages italiens et l'huile d'olive espagnole.

L'UE a remporté une procédure parallèle intentée contre le constructeur aéronautique américain Boeing, et la décision de l'OMC sur le niveau des droits de douane avec lesquels l'UE pourra riposter est attendue en 2020.

Les principaux États membres concernés par les droits de douane autorisés par l'OMC sont la France, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et l'Irlande: ils supportent environ 95% des droits de douane frappant les exportations agricoles d'une valeur de 3,5 milliards d'euros, a déclaré Cecilia Malmström, commissaire européenne chargée du commerce, en plénière mardi. Les produits de l'UE les plus touchés sont ceux qui présentent une forte valeur ajoutée et qui sont souvent protégés dans le cadre de régimes de qualité de l'UE, tels que les vins et les spiritueux, l'huile d'olive et les produits laitiers. Parmi les autres produits figurent les olives de table, la viande de porc, le café, les





biscuits, les fruits transformés, les agrumes, les moules, les boissons alcoolisées et le cachemire, souligne le texte adopté.

Les États-Unis sont la première destination des exportations de produits agricoles de l'UE. En 2018, ces exportations ont atteint le montant de 22,3 milliards d'euros.

**Lien article :**

<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20191121IPR67122/soutenir-rapidement-les-agriculteurs-penalises-apres-l-affaire-airbus>

